

Regula Beretta
Organisatrice de l'apéro Beauregard 8 en Juin 2018

(en collaboration avec les initiateurs de la pétition
"Sauvez un bâtiment historique à Beauregard (2015) " et
"Pétition en faveur du patrimoine architectural des 19e et 20e siècles et de son
intégration dans les stratégies de planification urbanistique (2010)")

Communiqué de presse

A l'approche de la mise à l'enquête de la révision du PAL de la Ville de Fribourg, nous, le comité d'organisation de l'Apéro Beauregard 8, ainsi que les initiateurs des deux pétitions et porte-paroles des signataires, sommes très inquiets du sort des bâtiments de l'histoire récente de la commune de Fribourg.

En 2010 déjà, les signataires d'une première pétition demandaient à nos autorités de tenir compte du patrimoine architectural des XIXe et XXe dans les planifications. Les bâtiments de cette période se trouvaient et se trouvent encore en danger imminent étant donné que l'ancien PAL, datant de 1992, qui est aujourd'hui encore en vigueur, ne les protège pas. La Ville est dans l'obligation de renouveler le PAL tous les quinze ans. Elle est donc en retard depuis 2007, ce qui a des conséquences fatales, d'autant plus qu'une absence flagrante d'ajustement persiste quant à l'appréciation de la diversité architecturale propre à la Belle Epoque. Le résultat est un manque de protection des bâtiments en danger et la réduction irrémédiable de ce patrimoine en ville de Fribourg.

Dans sa réponse du 17.09.2010, le Conseil communal déclarait que «des démarches concrètes [étaient] d'ores et déjà en cours, sous l'impulsion et la conduite conjointes du service de l'aménagement de la Ville de Fribourg et du Service des Biens culturels ». A l'heure actuelle, nous constatons avec grand regret que cette coopération annoncée entre la Ville et le Service des biens culturels n'a pas eu lieu. Lors de l'élaboration du PAD Richemond, la ville ne consultait pas le Service des biens culturels, bien que les travaux de recensement du patrimoine des 19e et 20e siècles étaient en marche. La mise à l'enquête du PAD Richemond en 2013, condamnait les 3 bâtiments aujourd'hui recensés en valeur B et C. Le Service des biens culturels et la Commission des biens culturels se sont par la suite toujours opposés à la démolition du bâtiment principal, celui de l'Avenue de Beauregard 8. Pro Fribourg est intervenu en s'opposant en juillet 2014 à la mise à l'enquête de la démolition de Beauregard 8, 6, et Richemond 5, preuve de l'intérêt que constitue cet îlot Belle Epoque à quelques pas de la gare.

En 2015, une pétition fut lancée pour soulever l'opinion publique. Plus de 2000 personnes l'ont signée, dont des personnalités aujourd'hui membres du Conseil communal, des milieux politiques, de la conservation et de la culture. Nombre d'entre elles ont posté des commentaires éloquentes sur leur volonté de maintenir le patrimoine, qui compose la diversité architecturale de la ville.

En avril 2016, 53 membres du Conseil général signaient une lettre adressée au Préfet Carl-Alex Ridoré et au Conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen, les enjoignant à prendre des décisions en faveur du maintien des 3 bâtiments.

En juin 2018, nous, le comité Apéro Beauregard 8, organisons un apéritif sur la Place Python pour soutenir les actions de ceux qui s'opposent à la démolition de ce témoin architectural de la richesse historique et culturelle du quartier de Beauregard. Par la suite, une grande partie des personnes présentes à cette soirée ont écrit des lettres personnelles à la Ville exprimant leur profonde inquiétude par rapport au danger de démolition de Beauregard 8 et des bâtiments qui l'entourent. En réponse, nous avons reçu ce courrier du 3 octobre 2018 de la Ville de Fribourg (cf annexe) qui provoque une grande déception. La Ville explique froidement et sans l'expression de regrets qu'elle ne peut revenir sur sa décision.

Nous restons d'avis qu'il incombe à nos autorités communales et cantonales de prendre les mesures nécessaires à la préservation du patrimoine et à placer des garde-fous contre la spéculation immobilière si néfaste à notre ville historique. Nous estimons que nos autorités bafouent la volonté des 2000 signataires, des 53 élus du Conseil général et de toutes les personnes qui ne se sont pas exprimées publiquement mais qui partagent ce sentiment d'abandon du patrimoine par les autorités de cette ville. Cette décision, prise par nos autorités, ne rend pas justice à leur mandat démocratique, car le patrimoine est un bien commun, dont nous sommes responsables envers les générations futures. Elle est en tension avec les valeurs d'un pays qui valorise la démocratie participative. Nous rappelons que Fribourg est, avec Soleure, l'unique canton où la compétence de politique urbanistique est exclusivement accordée à l'exécutif. Dans ces circonstances en particulier, l'esprit démocratique demanderait de prendre en compte l'intention exprimée par une majorité du Conseil général (53 signatures, cf. ci-dessus) et de l'engagement des citoyens de la Ville de Fribourg.

Nous estimons qu'il n'est pas trop tard pour que la Ville change d'avis, profite de l'effet suspensif dû à la procédure de recours de Pro Fribourg et de la révision du PAL pour revenir sur sa décision.

Fribourg, le 3 novembre

Regula Beretta pour le comité Apéro Beauregard 8, soutenue par les initiateurs des deux pétitions

Contact:

Etant donné que je serai absente pendant deux semaines à partir du lundi 5 novembre, je vous prie de contacter les personnes suivantes pour toutes questions supplémentaires.

Martine Nida-Rümelin, martine.nida-ruemelin@unifr.ch, 079 399 44 84

Michael Fritz, Michael.Fritz@hefr.ch, 021 806 15 84